

## **Position FNAM\* – Rapatriement des passagers français bloqués au Maghreb Mobilisation des compagnies aériennes françaises**

*Une nouvelle fois,  
les compagnies aériennes membres de la FNAM  
se mobilisent pour rapatrier les Français bloqués au Maghreb*

Une nouvelle fois, les compagnies aériennes françaises, membres de la FNAM, se mobilisent, en coordination avec la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile) et le MEAE (Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères) pour rapatrier les passagers français bloqués au Maghreb.

Les compagnies françaises particulièrement Air France et Transavia proposent des solutions de rapatriement à tous les passagers français bloqués au Maghreb. Les vols partent à vide à l'aller « vols ferry » ; au retour, tous les sièges sont proposés à un prix unique couvrant juste les frais fixes des compagnies.

La FNAM rappelle qu'Air Caraïbes, Air France, Corsair et French Bee, lors de la liquidation d'Aigle Azur et la mise en redressement judiciaire d'XL Airways fin 2019, s'étaient également mobilisées pour recenser les avions disponibles et mettre des sièges à disposition des passagers.

Aujourd'hui, la situation est dramatique pour le secteur aérien. La menace d'un « SHUT DOWN » international se précise d'heures en heures. Les États introduisent de nouvelles règles tous les jours obligeant à des annulations de vols sans préavis. Face à cette situation, les mesures prises par le gouvernement sont nécessaires, mais ne seront pas suffisantes pour sauvegarder le pavillon français en situation de survie.

**Dans cette période de crise sanitaire et malgré les difficultés rencontrées sur leur propre activité, l'État français peut s'appuyer sur les compagnies aériennes françaises pour rapatrier et venir en aide à ses ressortissants.**

### ***A propos de la FNAM\* - Fédération Nationale de l'Aviation Marchande***

*La FNAM, principale organisation professionnelle du secteur aérien, représente plus de 95 % du transport aérien. Au travers de 8 groupements professionnels dont la CSTA (Chambre Syndicale du Transport Aérien) et la CSAE (Chambre Syndicale de l'Assistance en Escale), elle fédère 10 métiers et représente plus de 370 entreprises (soit plus de 100 000 emplois dont 65 000 emplois dans les compagnies aériennes et 15 000 dans l'assistance en escale et gestionnaire d'aéroports). Par ailleurs les autres secteurs comptent pour près de 20 000 emplois.*

### **Contacts :**

*FNAM – Brigitte Barrand, Directrice de la communication et des Affaires Publiques –  
Tél : 06 08 71 82 59 – [brbarrand@fnam.fr](mailto:brbarrand@fnam.fr)*

*Agence GroupExpression (Bureau de presse FNAM) – Perrine Hauet*

*Tél : 06 86 72 94 35 – [perrine@groupexpression.fr](mailto:perrine@groupexpression.fr) - Plus d'informations sur [www.fnam.fr](http://www.fnam.fr) -*